



les routes de la Lavande

LEXIQUE DES TERMES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES GÉNÉRAUX

(Production, Distillation, Produits et usages dérivés).

Absolue : c'est une essence de plante aromatique obtenue après traitement de la concrète (cf ce terme) pour en retirer les cires.

Alambic : (vient de l'arabe Al-ambîq), appareil à distiller

A.O.C.- Appellation d'Origine Contrôlée. C'est un label de qualité donné à certaines huiles essentielles produites dans des circonstances bien précises: dans un territoire délimité, avec des techniques culturelles précises, à partir de certaines variétés uniquement.... Pour qu'une huile essentielle de lavande bénéficie de l'AOC, elle doit en outre présenter des caractéristiques et des propriétés arrêtées et définies conjointement par les producteurs et les pouvoirs publics: degré en ester, couleur, arôme et parfums, présence "normalisée" de certains composants... (cf également "Normes")

Aromathérapie : soins par les huiles essentielles végétales.
(Cf "phytothérapie" dont elle est une composante).

Ne pas confondre avec le terme anglais "Aromatherpy" qui recouvre l'ensemble des produits de soins corporels sans caractéristiques médicinales (crème, lotions, gels de bains, shampoings...)

Clone : Ensemble de plantes provenant d'une multiplication végétale et ayant une origine commune (pied-mère ou tête de clone).

Communelle : on constitue une communelle en rassemblant plusieurs lots d'essences présentant des qualités voisines. Ceci permet d'obtenir une quantité importante d'une essence de qualité homogène.

Concrète : produit obtenu par extraction d'une plante, non par vapeur d'eau (distillation) mais grâce à des solvants chimiques tels que l'hexane, le benzène...

Cru : comme les vins, le cru définit l'année et le terroir de production d'une essence. Selon l'année (ensoleillement, climat...) et le terroir, le cru est plus ou moins "bon".

Dépérissement : on désigne par le terme de "dépérissement" une dégradation (plus rapide que le vieillissement naturel) observée sur les plantations de lavande qui serait due à plusieurs facteurs: dégénérescence, parasites, façons culturales, réactions vis à vis de l'environnement... Les causes du dépérissement sont encore à l'étude et au stade des hypothèses.
Le cycle d'une plantation de lavande est de 8 à 10 ans. A cause du dépérissement, ce cycle peut être quasiment stoppé dès la 3ème, 4ème, 5ème ... année, réduisant d'autant la productivité de la plantation.

Distillation fractionnée : on extrait par une distillation courte les premiers composants plus légers et plus volatils. (donc plus odorants et de ce fait, ce procédé est plutôt employé pour la parfumerie).

Distillation complète : on extrait par une distillation longue le maximum de composants (y compris les plus lourds). L'huile essentielle est donc plus complète, le procédé est utilisé plutôt pour l'aromathérapie).

Eau florale : c'est l'hydrolat.

Essence : produit aromatique issu de l'extraction industrielle (Co2 supercritique - micro-onde) ou de la reconstitution par synthèse des composants volatils aromatiques des végétaux. L'essence



Les routes de la Lavande

est principalement utilisée dans l'industrie des parfums, dans l'agroalimentaire, dans l'industrie des produits d'hygiène et de cosmétique.

Huile essentielle : produit aromatique obtenu uniquement par distillation à la vapeur d'eau de végétaux ou parties de végétaux, ou par expression pour les écorces d'agrumes. L'huile essentielle (ou HE) est utilisée en thérapeutique par les voies externes et internes. Les HE constituent la matière première de l'aromathérapie.

Hydrolat : l'eau qui a servi, dans la distillation, à entraîner l'huile essentielle puis qui est séparée, après la condensation, de l'huile elle-même.. La séparation se fait naturellement, les molécules d'eau étant plus lourdes que les molécules d'huile. L'eau florale ou hydrolat garde cependant quelques molécules de composants de la plante : elle est donc légèrement parfumée.

Labiée : cf lamiacée

Lamiacée : nouveau terme botanique remplaçant l'ancien terme "labiée" nom de la Famille des plantes dont fait partie la lavande (et de nombreuses autres plantes aromatiques comme le thym, la menthe...) Caractéristiques : fleurs en forme de lèvres.

Lavande : genre *lavandula*. Terme générique et commun recouvrant des espèces très différentes: *Lavandula officinalis*, *Lavandula stoechas*, *aspic*,...

Lavande de population : "lavande vraie". C'est une "population" de plants (les individus) de lavande obtenue sans clonage et sans hybridation. On pourrait utiliser le terme d'espèce "naturelle" se reproduisant spontanément. Les plants sont donc tous différents, provenant de graines différentes (et non de boutures).

L'huile essentielle de lavande fine (issue de culture de population) est celle qui est la plus recherchée par les phytothérapeutes car l'équilibre des composants y est naturel, non modifié par la sélection, qui a pour but d'optimiser les rendements, privilégiant certaines caractéristiques au détriment d'autres.

Lavande clonale : c'est un plant de lavande obtenu par multiplication végétale d'un pied mère. Tous les plants mis en cultures sont génétiquement identiques.

Une lavande clonale est sélectionnée pour des caractéristiques particulières : rendement en essence, résistance au dépérissement...

Lavandin : Hybride de la lavande *officinalis* (lavande vraie) et de l'*aspic* que l'on trouve, toutes deux, à l'état sauvage. Le lavandin est multiplié par bouturage car il est stérile, comme de nombreux hybrides. Son rendement en huile essentielle est supérieur à celui de la lavande et il se cultive à de plus basses altitudes que la lavande. la qualité de l'huile essentielle obtenue est différente (plus de camphre, moins d'acétate de lavandulyl.)

Lot : c'est un volume d'huile essentielle d'une même variété, de qualité homogène et singularisée par son origine, ses critères qualitatifs, son producteur, l'année de distillation...(cf "Communelle").

Normes : il existe plusieurs normes qui concernent l'huile essentielle de lavande.

Les normes médicales sont définies par le CODEX (ensemble des normes de produits utilisés en pharmacie). Mais ce CODEX, concernant pour l'essentiel des produits de synthèse, est relativement mal adapté aux produits naturels utilisés par la phytothérapie.

L'Appellation d'Origine Contrôlée (cf ce mot) définit d'autres normes.

L'AFNOR (Association Française de Normalisation) a défini des normes particulières qui permettent d'identifier et distinguer les Huiles Essentielles.

ONIPPAM : Office National Interprofessionnel des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales. à Volx (04).



les routes de la Lavande

Pied-Mère : c'est un plant choisi pour ses qualités génétiques et qui est destiné au prélèvement de boutures. Toutes les boutures ont les mêmes caractéristiques (car elles ont la même "carte génétique" issue du pied-mère)

Phytothérapie : c'est la thérapie (médecine) par les plantes en général qui recherche la synergie des multiples composants naturels des végétaux. Elle utilise les différentes parties ou produits issus de la plante contrairement à l'aromathérapie qui n'utilise que les huiles essentielles. L'aromathérapie est donc "une partie" de la phytothérapie.

Plan de relance : il s'agit d'un programme de promotion et d'aide à la filière de production de lavande (aides financières, mesures techniques, recherche, vulgarisation...) animé par l'ONIPPAM (Cf ce mot).

Réfrigérant : vase où circule un courant d'eau froide dans lequel se trouve plongé le serpentin de la distillerie. Ce dispositif permet la condensation du mélange vapeur d'eau + huile essentielle puis le refroidissement du condensât.

Titrage : Désigne la teneur d'une essence en esters, dont le principal est l'acétate de linalyl.

Xérophile : bien adapté à la sécheresse, cas de la lavande.

Baiasse : Mot patois pour désigner la touffe de lavande. Ces touffes sont plantées en lignes dans les champs mais se trouvent sans ordre établi à l'état sauvage.

Baiassière: zone où pousse spontanément la lavande sauvage. Le terme s'applique désormais, par extension, aux champs cultivés de lavande.

Biasse : Mot patois pour désigner le sac contenant le repas champêtre des travailleurs agricoles. Par extension, ce repas lui-même.

Bourras : cf Trousse

Marres : andains faits avec les fleurs coupées entassées après la coupe dans les champs. Après quelques jours de séchage, ces fleurs sont chargées sur des remorques et amenées à la distillerie.

Passé ou passée : volume de végétaux de lavande qui peut être distillé en une fois dans un vase. (dépend donc des capacités de ce dernier). Par extension, temps nécessaire à la distillation de ce volume.

Saquette : drap, tablier que portent les travailleurs agricoles pour éviter l'aspect piquant des tiges de lavande (lors de la coupe et du ramassage des plantes).

Cambrero : (mot provençal) protège jambe ayant la même vocation que la saquette.

Trousse : pièce de toile carrée qu'on noue en baluchon pour transporter les fleurs coupées